

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Bassin 25m

AQUAPARC, AVENUE LÉO LAGRANGE

SAINT-NAZAIRE

7-8 décembre 2024

INFOS SUR NATATION-HANDISPORT.ORG

Le club Handi'Nat Région Nazairienne a le plaisir de vous accueillir les

07 et 08 Décembre 2024

**Aquaparc, avenue Léo Lagrange
44600 St Nazaire**



INFORMATIONS PRATIQUES

DATES



Le 07 et 08 décembre 2024

LIEU



AQUAPARC,
Avenue Léo Lagrange
44600 St Nazaire

ACCUEIL & ENTRAINEMENT



L'accueil des délégations se fera à la piscine Aquaparc
à partir de 16h le Vendredi 06 décembre
Entraînement possible de 16h à 19h sur 2 lignes d'eau



DORMIR À SAINT NAZAIRE



B&B : 5 bis rue des Troènes - 44600 SAINT-NAZAIRE

B&B : ZC GRAND LARGE rue des Aigrettes - 44570 TRIGNAC

Campanile : ZAC de la Fontaine au Brun 31 rue du Morta - 44570 TRIGNAC

Première Classe : ZAC de Savine 12 rue des Aigrettes - 44570 TRIGNAC

IBIS Budget : 2 Boulevard de l'Atlantique - 44600 SAINT-NAZAIRE

👉 D'autres hôtels au lien suivant - <http://www.saint-nazaire-tourisme.com/>

SE RENDRE À SAINT NAZAIRE

EN VOITURE

La ville de St Nazaire est située sur la côte Atlantique à 60 kilomètres de Nantes.

De Nantes, par la N 171 continuer toujours tout droit jusqu'au rond point. Toujours tout droit, suivre la N 471 jusqu'à l'entrée de St Nazaire (encore 3 rd points tout droit). Laissez la gare sur votre droite et suivre la rue de la république. Au 1er feu, à droite, Boulevard de la fraternité toujours tout droit (1feu, 2rd pts, 1feu), boulevard Jean Mermoz jusqu'à un rond point. En face, suivre Avenue Léo Lagrange la piscine se trouvera sur votre droite à 150m.

EN TRAIN

La gare de St Nazaire est une gare ferroviaire française située sur le territoire de la commune de St Nazaire, dans le département de la La Loire Atlantique, en région Pays de la Loire.

Adresse : 44 600 St Nazaire

Bus et cars : voir Intermodalité

Services : TGV, TER



RESTAURATION

Un service de restauration sous forme de panier repas est proposé uniquement pour le dimanche 08 décembre à midi.

Seuls les nageurs et membres du staff peuvent en bénéficier.

Merci de les commander avant le 22 novembre en remplissant le formulaire comme indiqué en page 9 de ce présent document.

ORGANISATION TECHNIQUE

La réunion technique aura lieu à la salle de convivialité à la piscine le vendredi 06 décembre de 18h à 19h

RÈGLEMENT

<https://www.natation-handisport.org/wp-content/uploads/2024/10/Reglement-Sportif-General-Natation-MAJ250924.pdf>

Extraits du règlement

Programmes paralympiques – p13

	PAPILLON		DOS		NAGE LIBRE				BRASSE		3-4 NAGES	
	50	100	50	100	50	100	200	400	50	100	150	200
S1			X	X	X	X	X		SB1	X		
S2			X	X	X	X	X		SB2	X		
S3			X	X	X	X	X		SB3	X	SM3	X
S4			X	X	X	X	X		SB4		SM4	X
S5	X		X		X	X	X		SB5	X	SM5	X
S6	X			X	X	X		X	SB6	X	SM6	X
S7	X			X	X	X		X	SB7	X	SM7	X
S8		X		X	X	X		X	SB8	X	SM8	X
S9		X		X	X	X		X	SB9	X	SM9	X
S10		X		X	X	X		X			SM10	X
S11		X		X	X	X		X	SB11	X	SM11	X
S12		X		X	X	X		X	SB12	X	SM12	X
S13		X		X	X	X		X	SB13	X	SM13	X
S15		X		X	X	X		X	SB15	X	SM15	X

Classifications – p28

Cette compétition est ouverte à l'ensemble des classifications comme décrites dans la [Section B – Titre III – Chap. 3- Article f.](#)

ATTENTION :

- Pour les catégories d'âge JUNIOR et SENIOR : Obligation d'avoir une classification Nationale et à jour pour prétendre à participer aux finales et accéder au podium.

	Finale JEUNES	Finale JUNIOR	Finale B TC	Finale A TC
Avenir/Jeune	Classification Régionale et plus, autorisée		Classification Régionale et plus, autorisée	Classification nationale à jour obligatoire
Junior		Classification nationale à jour obligatoire	Classification nationale à jour obligatoire	Classification nationale à jour obligatoire
Sénior			Classification nationale à jour obligatoire	Classification nationale à jour obligatoire
Master			Classification Régionale et plus, autorisée	Classification nationale à jour obligatoire

La classification des nageuses et nageurs prise en compte pour les qualifications, sera la classification inscrite sur la MASTER LIST classification natation F.F.H. officiel disponible sur l'interface : [Lien vers Master List.](#)

Qualification en finales – p28

Finale A TOUTES CATEGORIES (d'âge)

Les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES (d'âges) seront qualifiés pour la Finale A TOUTES CATEGORIES. La moyenne des points prise en compte sera calculée sur la base des points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve¹.

Cette finale prime sur toutes les autres. Les nageuses et nageurs seront qualifiés prioritairement pour la finale A Toutes Catégories (T.C.).

Cette finale donne accès en priorité au podium Toutes Catégories et pourra donner accès aux podiums Junior et Jeune à condition que les critères d'accès à ceux-ci soient respectés.

Finale JUNIOR

Les 8 nageuses ou nageurs JUNIOR suivants les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour la finale A TOUTES CATEGORIES seront qualifiés pour la finale JUNIOR.

La moyenne des points prise en compte sera calculée sur la base des points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve¹. Cette finale pourra donner accès au podium Juniors.

Finale JEUNE

Les 8 nageuses ou nageurs JEUNE suivants les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour la finale A TOUTES CATEGORIES seront qualifiés pour la finale JEUNE.

La moyenne des points prise en compte sera calculée sur la base des points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins deux épreuves¹. Cette finale pourra donner accès au podium Jeune.

Finale B TOUTES CATEGORIES (d'âge)

Les 8 nageuses ou nageurs suivants les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour les finales A TOUTES CATEGORIES, JUNIOR et JEUNE seront qualifiés pour la Finale B TOUTES CATEGORIES (d'âge). Cette finale ne donnera accès à aucun podium.

¹Pour les nageuses et nageurs ayant participé à l'ensemble de leur programme paralympique, la ou les épreuves où ils ont obtenu le moins de points ne sera pas prise en compte dans cette moyenne.

CAS PARTICULIERS :

- Pour les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en SB et SM la moyenne sera calculée à partir des points obtenus sur l'ensemble de leur programme paralympique moins le 100m Nage Libre soit : 100 Papillon ; 100 Dos ; 50 et 400 Nage libre.
- En cas d'égalité pour rentrer en finale, la nageuse ou le nageur le plus jeune sera sélectionné pour participer à celle-ci.

Forfaits – p30

Tout forfait avant la date limite des inscriptions à la compétition donnera lieu à un remboursement des frais engagés.

Après la clôture des inscriptions à la compétition, pour tout forfait, quel que soit sa nature, aucun frais engagé ne sera remboursé.

Une amende de 50€ sera à payer à la commission nationale :

- Pour tout forfait annoncé à moins de 7 jours du 1^{er} jour de la compétition sauf forfaits médicaux.
- Tout forfait médical non soumis dans les délais.
- Pour tout forfait sur plot (non présentation du nageur en chambre d'appel).

Une amende de 100€ sera à payer à la commission nationale :

- Pour tout forfait en finale sauf forfaits médicaux soumis dans les délais.

Titres et récompenses – p33

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale (hors finale B Toutes Catégorie (d'âges)) sur le 100m Nage Libre pourront prétendre aux podiums.

Les points obtenus lors des finales par chaque nageuse ou nageur seront inclus dans la moyenne de l'ensemble des épreuves leur ayant permis d'accéder à la finale.

ATTENTION : La remise de ces récompenses se fera selon la règle du « minus one »

Accès au podium A Toutes catégories (d'âge)

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale A Toutes catégories, peuvent prétendre au podium Toutes catégories.

Les 3 nageuses ou nageurs ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre auront accès au podium A Toutes catégories (1^{er}, 2nd et 3^{ème} TOUTES CATEGORIES mixte).

Le Podium Toutes Catégories prévaut sur les Podiums Junior et Jeune.

Accès au podium Junior

Seuls les nageuses et nageurs de la catégorie Junior ayant pris part à la finale A Toutes catégories ou Junior, peuvent prétendre au podium Junior.

Les nageuses et nageurs de la catégorie Junior étant récompensés en Toutes catégories ne pourront pas prétendre à ce podium. Les 3 nageuses ou nageurs Junior ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre et n'étant pas sur le podium A Toutes catégories auront accès au podium Junior (1^{er}, 2nd et 3^{ème} JUNIOR mixte).

Accès au podium Jeune

Seuls les nageuses et nageurs Jeune ayant pris part à la finale A Toutes catégories ou Jeune, peuvent prétendre au podium Jeune. Les nageuses et nageurs de la catégorie Jeune étant récompensés en Toutes catégories ne pourront pas prétendre à ce podium. Les 3 nageuses ou nageurs Jeune ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre et n'étant pas sur le podium A Toutes catégories auront accès au podium Jeune (1^{er}, 2nd et 3^{ème} JEUNE mixte.)

En cas d'égalité sur le podium :

- Si deux nageurs terminent à la 1^{ère} place, il n'y aura pas de seconde place (pas de trophée d'argent) ; 2 trophées d'or et 1 trophée de bronze seront attribués.
- Si deux nageurs terminent à la 2^{ème} place, il n'y aura pas de 3^{ème} place (pas de trophée de Bronze) ; 2 trophées d'argent seront attribués.
- Si deux nageurs terminent à la 3^{ème} place, 2 trophées de bronze seront attribués.

PROGRAMME

1^{ère} réunion

Séries

200 m nage libre Mixte classes S1 à S5
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15

Échauffement – Récupération

50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3

100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 – SB11 à SB15

3^{ème} réunion

Séries

50 m nage libre Mixte classes S1 à S15

Échauffement – Récupération

150 m 3 nages Mixte classes SM3 et SM4

200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15

2^{ème} réunion

Séries

50 m dos classes S1 à S5

100 m papillon classes S8 à S15

50 m papillon classes S5 à S7

Échauffement – Récupération

100 m dos classes S1 à S4 et S6 à S15

4^{ème} réunion

Finales

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 B TOUTES CATEGORIES

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE

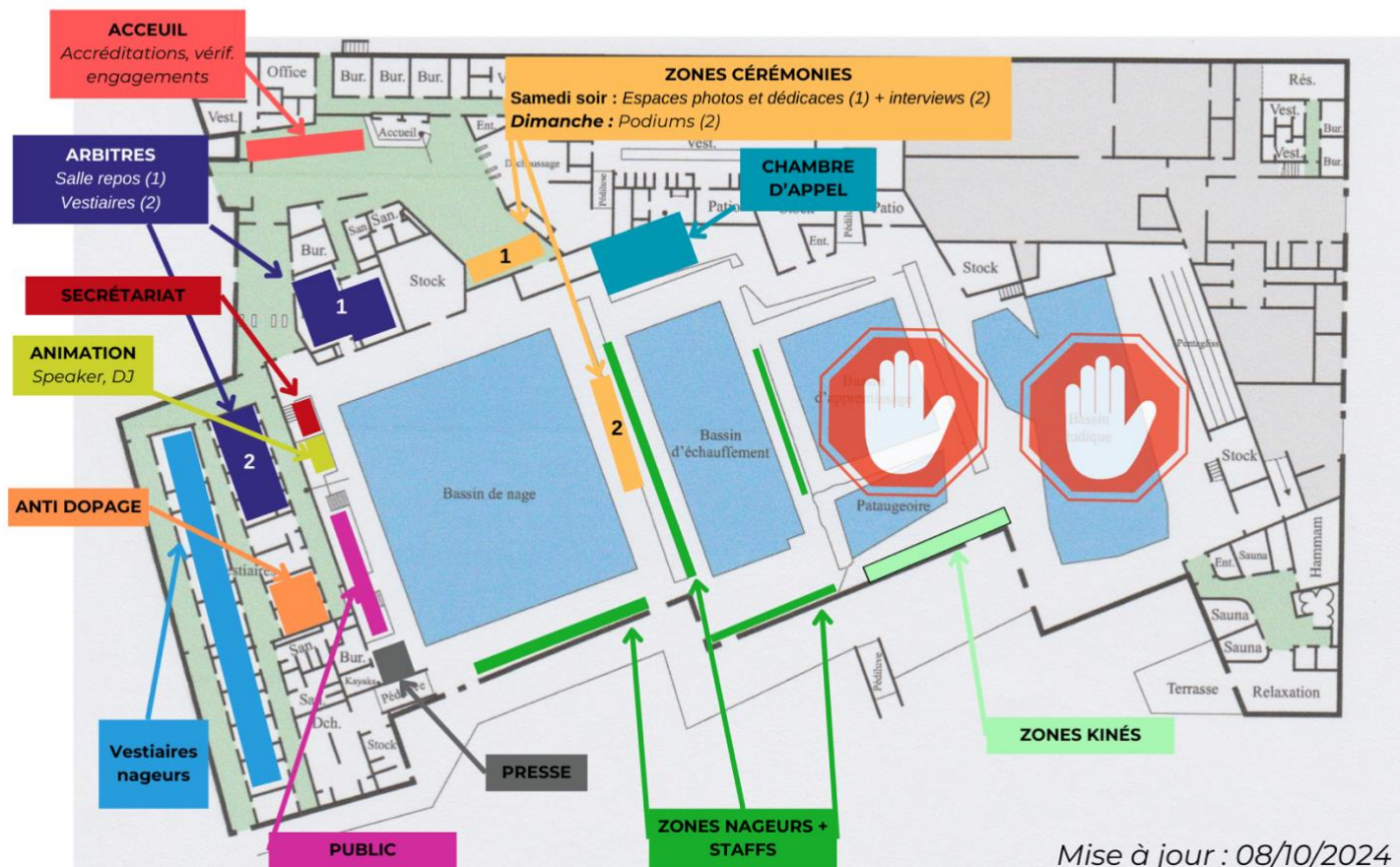
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 A TOUTES CATEGORIES

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

Plan de la piscine

PLAN DES DIFFÉRENTES ZONES



LES INSCRIPTIONS

Frais d'engagement :

Les frais d'engagements sont de 25 € par nageur pour l'ensemble des courses au bénéfice de Handi'Nat Région Nazairienne (HRN) par virement en précisant le nom de votre club dans le libellé : NOM DU CLUB + ENGTS STNAZ

 BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST		Relevé d'Identité Bancaire / Bank details statement Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. / This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
Titulaire du compte / Account holder ASS HANDI'NAT REGION NAZAIRIEN CHEZ MLE MARTIAL ASTRID 1 RUE LOUIS PASTEUR 44600 ST NAZAIRE				
IBAN		BIC		
FR76 1380 7000 3330 5199 0976 172		CCBPFRPPNAN		
Code Banque	Code guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation / Paying Bank
13807	00033	30519909761	72	91 Avenue De La Republique 44600 St Nazaire

Période et méthode d'inscriptions

Période de confirmation des inscriptions : **08 au 22 novembre**

Lien pour inscriptions : [Cliquez ici](#)

Demande d'accréditations

Conformément au règlement sportif 2024 (Titre IV – Chapitre 3 – Article i ; p31) – chaque personne se trouvant dans l'aire de compétition doit être accréditée.

Tarif accréditation : 15€ par personne à payer à l'organisateur (RIB ci-dessus)

Période de demande d'accréditation : **08 au 22 novembre**

Lien pour demander les accréditations : [Cliquez ici](#)

Forfaits avant la compétition

Période autorisée de déclaration de forfaits (hors médicaux) : **Jusqu'au 30 novembre**

Commande de paniers repas (uniquement le déjeuner du dimanche)

Période de demande : **Du 08 au 22 novembre**

Lien pour commander les paniers repas : [Cliquez ici](#)

SUIVI ADMINISTRATIF & TECHNIQUE

Administratif : handinatregionnazairienne@gmail.com

Technique : Steven Maillard : steven.maillard@gmail.com

et Nicole CHEVREUIL : nicole.chevreuil44@gmail.com

LES PARTENAIRES

Partenaires de la Fédération Française Handisport



Partenaires de l'événement

